

Merci de transmettre les inscriptions par courrier ou par mail **UNIQUEMENT**.

**RÉSERVATION À
SAINTE-TERRE**

ALSH Sainte-Terre /
Le bourg 33350 Sainte Terre /
sainteterre.alsh@orange.fr

ATTENTION : Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. En raison de nombreux abus, nous n'acceptons plus de réservations par téléphone. **TOUTE RESERVATION SERA DUE**, même en cas d'absence de l'enfant non avertie **au moins 2 semaines à l'avance** pour les mercredis et les vacances scolaires, sauf présentation d'un certificat médical sous 48h. Les annulations devront se faire auprès de la Direction, sur un papier daté ou en adressant un mail à l'ALSH.

Nom du ou des enfant(s)	Prénom(s)	Date de Naissance



Mail :



Téléphone

Merci de cocher les cases en fonction de vos besoins.

Mer. 4 Jan. 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 11 Jan. 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 18 Jan. 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 25 Jan. 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 1 Fév. 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi
Mer. 22 Fév. 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 1 Mars 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 8 Mars 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 15 Mars 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	
Mer. 22 Mars 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 29 Mars 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 5 Avr. 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 26 Avr. 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 3 Mai 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi
Mer. 10 Mai 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 17 Mai 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 24 Mai 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 31 Mai 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 7 Juin 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi
Mer. 14 Juin 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 21 Juin 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 28 Juin 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	Mer. 5 Juillet 2023 <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après- Midi	

CHANGEMENTS:

à partir du 1^{er} septembre 2022, **nouvelle politique tarifaire !** (cf courrier en annexe).
Les annulations de réservation s'effectuent désormais **au moins 2 semaines à l'avance**.

En fonction des jours de sorties il ne sera pas possible de réserver en demi-journée. Merci de vous rapprocher des directeurs deux semaines à l'avance.

J'atteste avoir pris connaissance des changements (politique tarifaire et conditions d'annulation de réservation à partir du 1er septembre 2022)

Attention : Les familles qui n'habitent pas le territoire ou qui ne font pas partie d'un regroupement scolaire compris dans le territoire ne pourront être acceptées qu'en cas de places disponibles. Sont donc concernées les familles des 22 communes du Grand Saint-Émilionnais + Sainte Colombe, Gours, St Sauveur, Puynormand, Pomerol, Lalande de Pomerol et les Salles de Castillon. Sous 10 jours, nous confirmerons les inscriptions des hors CDC.

Fait à

le / /

Signature :

Centre de loisirs du Grand Saint-Emilionnais
Informations Nouvelle Politique tarifaire appliquée au 1^{er} septembre 2022

Chers parents,

Les élus de la Communauté de Communes, vous informent que les tarifs des centres de loisirs vont évoluer **au 1^{er} septembre 2022** (après 8 ans de stabilisation).

En effet, à partir de la rentrée le tarif le plus bas sera de 4.40 € et le plus élevé de 13.20 €. Il n'y aura plus de tarif hors communauté de communes afin que la CDC se mette en règle vis-à-vis de son conventionnement avec la Caf et la MSA.

Pour calculer votre tarif, vous pouvez vous rapprocher des directeurs des structures d'accueil. Toutefois, vous trouverez ci-dessous le mode de calcul que nous utilisons.

Mode de calcul :

Pour vous permettre de calculer vous-même votre tarif, vous devez diviser votre revenu annuel (inscrit sur votre feuille d'impôt N-2) par 12 afin d'obtenir votre revenu mensuel.

Ensuite, vous multipliez celui-ci par le taux d'effort correspondant à votre situation dans le tableau ci-dessous.

Nbr d'enfant	Taux d'effort
1	0,443%
2	0,355%
3	0,268%
4 et plus	0,180%

Exemple : une famille qui déclare 30 000 € annuel avec 2 enfants à charge.

$30\,000\text{ €} / 12 = 2\,500\text{ €}$ par mois que l'on multiplie par le taux d'effort soit :
 $2\,500 \times 0,355 = 887,5 / 100 = 8,88\text{ €} / \text{jour}$

De plus, compte tenu du nombre d'abus, un nouveau règlement d'annulation de réservation est également mis en place :

- Annulation de la journée 15 jours avant : **pas de pénalité**
 - Annulation entre 7 et 14 jours avant : **facturation de 50% du prix journée**
 - Annulation inférieure à 7 jours : **la totalité du prix journée sera facturée**
- Sauf sur présentation d'un certificat médical sous 48 h.**

Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès de **Sophie LACLERGERIE**, Coordinatrice Enfance Jeunesse de la CDC au 05.57.50.28.74 ou jeunesse@grand-st-emilionnais.org.

Je vous prie de recevoir, chers parents, l'expression de mes sincères salutations.

La Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance, Enfance et Jeunesse

Mme Marchive